



Mille Pattes du Thérain

Siège social : Mairie de Mouy

Président : Mr Philippe DUBRAY

37, rue des Tourterelles

60250 BURY

Tél. 03 44 56 14 60

Mouy, le 18 janvier 2019

Objet : Convocation à **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Février 2019**

Chère marcheuse, cher marcheur,

Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le **Dimanche 24 Février 2019 à 15 h 30 dans la salle des fêtes de Mouy.**

Vous trouverez joints à cette lettre :

➤ un bulletin de candidature au bureau des Mille-Pattes (**adhérent depuis plus de 6 mois et majeur**) à retourner au Président pour le **10 février 2019**, date limite de réception ; ce document comporte **un pouvoir que vous pourrez remplir au profit d'une autre personne adhérente de l'Association, si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée.**

➤ **bulletin d'adhésion 2019** (pour les enfants mineurs, le document doit être rempli et signé par les parents) : **Attention nouvelle formule ⇔ selon votre choix adhésion avec frais postaux de 7 € par personne seule ou couple désirant recevoir la version papier.**

A l'issue de l'Assemblée nous partagerons ensemble le verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence importante pour la pérennité de notre association.

Sportivement,

Le Président : Philippe DUBRAY

La Secrétaire : Josiane GERARD

PS (1) : n'oubliez pas de renvoyer votre pouvoir si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée de votre association ; si vous participez à l'AG, munissez-vous de votre carte d'adhérent pour la faire valider.

PS (2) : un repas au Relais de Saint-Félix précèdera l'AG. Vous pouvez y participer en retournant au plus vite à Mauricette, notre trésorière, le bon d'inscription ci-joint.